

11 déc 2020 -15:34

Appartient à Conseil des ministres du 11 décembre 2020

Covid-19 : prolongation de la durée de validité de divers chèques

Sur proposition du ministre des Affaires sociales Frank Vandenbroucke, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal visant à prolonger la durée de validité des titres-repas, des écochèques, des chèques-cadeaux et des chèques sport/culture en raison de la pandémie de coronavirus .

Le projet d'arrêté royal vise à exécuter l'avis du Conseil national du Travail et ainsi prolonger la durée de la validité des chèques-repas, écochèques, chèques-cadeaux et chèques sport/culture. La durée de validité des titres-repas, des écochèques et des chèques-cadeaux, qui arrivent à échéance dans la période du 1er novembre 2020 au 31 mars 2021 inclus, est prolongée de six mois. Les chèques sport et culture, qui ont expiré le 30 septembre 2020 et dont la validité a déjà été prolongée une première fois jusqu'au 31 décembre 2020, sont à nouveau prolongés jusqu'au 30 septembre 2021.

Comme ce fût le cas lors de la première période de confinement, cette mesure vise à permettre aux bénéficiaires de chèques de les écouler plus tard qu'initialement prévu, à savoir à l'issue de la nouvelle période de confinement, et de permettre aux entreprises de les accepter plus tard que prévu.

Le projet est transmis pour avis au Conseil d'État.

Projet d'arrêté royal modifiant l'arrêté royal du 28 novembre 1969 pris en exécution de la loi du 27 juin 1969 révisant l'arrêté-loi du 28 décembre 1944 concernant la sécurité sociale des travailleurs visant à prolonger la durée de validité des titres-repas, des écochèques, des chèques-cadeaux et des chèques sport/culture en raison de la pandémie COVID-19

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Frank Vandebroucke, Vice-Premier ministre et ministre des
Affaires sociales et de la Santé publique
Rue de la Loi, 23
1000 Bruxelles
Belgique
info@vandenbroucke.fed.be

France Dammel
Porte-parole (FR)
+32 494 50 88 98
france.dammel@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman
Porte-parole (NL)
+32 476 28 83 13
arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be

Jan Eyckmans
Porte-parole (NL)
+32 495 25 47 24
jan.eyckmans@vandenbroucke.fed.be